

Rareté de main-d'œuvre : Voici des initiatives RH d'entreprises québécoises soulignées par le CQRHT

Sur la route du Québec pour soutenir l'industrie!

LONGUEUIL, CANADA, March 15, 2022 /EINPresswire.com/ -- Longueuil, le mardi 15 mars 2022 - Dans le but d'inspirer les entreprises à poser des actions concrètes en matière de maind'œuvre, le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT) propose, tout au long du printemps et au début de l'automne 2022, une série de vidéos mettant en vedette des établissements



touristiques des quatre coins du Québec. Les histoires à succès présentées sont la preuve que les expériences vécues par des employés peuvent avoir un impact tangible sur l'attractivité et la rétention de la main-d'œuvre.

Les entreprises touristiques en vedette ont suivi le parcours de formation bimodal (en ligne et en groupe de codéveloppement) Positionnement employeur, développé par le CQRHT. Grâce à ce dernier, de nombreux gestionnaires ont appris à définir leurs forces distinctives en tant qu'employeurs et à les communiquer efficacement pour améliorer leur recrutement et la mobilisation de leurs employés.

Des actions qui rapportent aux entreprises

Pour le CQRHT, le positionnement employeur est un des piliers du processus de rétention et d'attraction de personnel. « Grâce à ces témoignages sur les résultats concrets induits par la formation prodiguée par le CQRHT, les acteurs du milieu pourront être conscientisés sur l'importance d'offrir une expérience employé forte de sens, mentionne madame Béatrice Javaudin, directrice des communications. Ces histoires à succès, partagées dans les vidéos, mettront en lumière des solutions ou des approches novatrices. Nous souhaitons que celles-ci inspirent d'autres entrepreneurs touristiques québécois! »

À l'aventure : la websérie

Sur la route du Québec, l'escouade CQRHT s'immisce dans le quotidien d'entrepreneurs qui ont usé d'ingéniosité et de créativité pour se démarquer d'un point de vue employeur. Au fil des épisodes, diverses initiatives concrètes pour favoriser le recrutement et les bons coups qui ont permis de mobiliser les employés, y seront soulignés. La première vidéo sera diffusée dès aujourd'hui sur le site web du CQRHT ainsi que sur les pages de nos réseaux sociaux. Les entreprises de l'industrie sont invitées à la partager, à s'en inspirer et à embarquer dans l'aventure.

Ce projet est rendu possible grâce à la participation financière du ministère du Tourisme (MTO).

« En plus de leurs nombreuses tâches quotidiennes, les gestionnaires de nos entreprises touristiques ont un rôle crucial à jouer en lien avec l'attractivité et la rétention de la main-d'œuvre dans notre secteur. Je suis très heureuse du soutien accordé par votre gouvernement à la formation Positionnement employeur, qui propose à ces derniers des outils pour mettre en place des initiatives en ressources humaines favorisant le recrutement et la rétention du personnel. Les vidéos offrent un regard unique et inspirant sur la formation, qui elle-même soutient les entrepreneurs dans leur désir d'assurer une gestion des ressources humaines efficace et adaptée à leur contexte. J'encourage tous les gestionnaires en tourisme à les visionner. »

Caroline Proulx, ministre du Tourisme et ministre responsable des régions de Lanaudière et du Bas-Saint-Laurent

« Les initiatives concernant l'expérience employé ont un impact considérable, et ce, non seulement sur l'entreprise qui les met en place, mais aussi sur l'entièreté de l'industrie. Puisque le marché de la main-d'œuvre ne cesse de se rétrécir, il est désormais temps pour nos entreprises de sortir du lot pour attirer des travailleurs qui feront vivre des expériences mémorables aux visiteurs. C'est pourquoi le CQRHT, avec le soutien du MTO, offre une vitrine particulière à ces entreprises touristiques afin qu'elles nous parlent du processus qui les a conduits à façonner leur propre positionnement employeur! »

Xavier Gret, Directeur général du CQRHT

Le CQRHT participe activement à la recherche et la concrétisation de solutions pour mitiger les enjeux de rareté de main-d'œuvre de son industrie. La <u>formation interactive en ligne du CQRHT</u> est disponible sous l'onglet <u>compétences et formation du cqrht.qc.ca</u>. Contactez Philippe (philippe.cassidy@cqrht.qc.ca), coordonnateur des services à la clientèle du CQRHT, pour des informations sur les cohortes et les capsules asynchrones faciles d'accès en tout temps!

Lien vers la première vidéo de la websérie tournée au Saguenay--Lac-Saint-Jean

À propos du Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT) Depuis 25 ans, le CQRHT travaille en collaboration avec les partenaires de l'industrie touristique, soit le milieu associatif, les syndicats et les entreprises touristiques. Notre mission : Assurer une surveillance vigilante de l'évolution de la main-d'œuvre en tourisme et favoriser la concertation de tous les partenaires afin d'arriver à des consensus qui permettront de poser des actions communes et structurantes pour relever les défis RH de l'industrie touristique. Le CQRHT est le comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie touristique.

- 30 -

Sources:

Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT) Renseignements : Béatrice Javaudin, directrice des communications

Téléphone: 450 651-1099, poste 222

Cell.: 514 803-7977

Courriel: beatrice.javaudin@cqrht.qc.ca

Amélie Dionne

Attachée de presse

Cabinet de la ministre du Tourisme et ministre responsable des régions de Lanaudière et du Bas-

Saint-Laurent

Tél.: 418-860-8486

Béatrice Javaudin

CQRHT

email us here

Visit us on social media:

Facebook LinkedIn

This press release can be viewed online at: https://www.einpresswire.com/article/565596876

EIN Presswire's priority is source transparency. We do not allow opaque clients, and our editors try to be careful about weeding out false and misleading content. As a user, if you see something we have missed, please do bring it to our attention. Your help is welcome. EIN Presswire, Everyone's Internet News Presswire™, tries to define some of the boundaries that are reasonable in today's world. Please see our Editorial Guidelines for more information.

© 1995-2022 IPD Group, Inc. All Right Reserved.